

Biosécurité

Recommandations lors de rassemblements équestres

Qu'est-ce que la biosécurité ?

Toutes les mesures prises pour **réduire les risques d'introduire et de transmettre une maladie contagieuse** dans une écurie ou sur un lieu de rassemblement via le contact avec les animaux, les personnes, l'équipement, etc.

Qu'est-ce qu'un rassemblement équestre ?

Une activité dans laquelle plusieurs chevaux de bulles (écuries) différentes participent :

- compétitions ;
- événements ;
- activités équestres.

Pour plus d'informations sur la biosécurité :

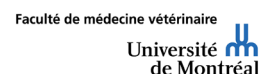


Cheval Québec : Guide de biosécurité



Normes nationales de biosécurité pour les exploitations et sites de rassemblement du secteur équin

En collaboration avec :



Biosécurité

Recommandations lors de rassemblements équestres

À noter, les éléments en **orange** sont obligatoires pour les événements pour lesquels Cheval Québec a délivré un permis

1 À PRÉVOIR AVANT LE RASSEMBLEMENT

- Préparer le plan de biosécurité avec un médecin vétérinaire.
- Mettre en place un plan d'action en cas de cheval suspecté de maladie contagieuse incluant :
 - une zone d'isolement ;
 - la chaîne de communication (qui appeler quand) ;
 - le matériel nécessaire (équipements de protection et de désinfection).
- Aviser les participants à l'avance qu'ils devront :
 - **Fournir un certificat de vaccination contre la rhinopneumonie (herpèsvirus) et l'influenza (primo-vaccination (2 injections) ou rappel de vaccination, depuis plus de 7 jours). Il est recommandé que le rappel de vaccination soit fait 2 fois par an. À ces mesures s'ajoute un rappel vaccinal administré depuis moins de 6 mois avant la date de l'événement pour toutes compétitions sanctionnées par Canada Équestre et événements organisés par Cheval Québec ;**
 - **Fournir un certificat de dépistage négatif de l'anémie infectieuse des équidés (AIE) de l'année en cours ;**
 - **Laisser à la maison un cheval présentant de la fièvre ou des symptômes de maladie, car il ne sera pas autorisé à accéder au site.**
- Afficher les zones qui sont accessibles, non-accessibles ainsi que le sens de la circulation s'il y en a un pour les chevaux, les personnes, les véhicules et les spectateurs.

2 À L'ARRIVÉE DES PARTICIPANTS OU AVANT

- **Vérification des certificats de vaccination et de dépistage de l'AIE.**
- Mettre à disposition des boxes nettoyés et désinfectés.

3 PENDANT LE RASSEMBLEMENT

- Avoir du personnel dont le rôle sera de faire appliquer les règles.

FAIRE LA PROMOTION ET ENCOURAGER :



Fréquent lavage des mains



Éviter les contacts entre chevaux de bulles différentes



Ne pas toucher aux autres chevaux

Pour plus d'informations sur la biosécurité :



Cheval Québec : Guide de biosécurité



Normes nationales de biosécurité pour les exploitations et sites de rassemblement du secteur équin

Biosécurité

Recommandations lors de rassemblements équestres

À noter, les éléments en **orange** sont obligatoires pour les événements pour lesquels Cheval Québec a délivré un permis

Participants

Propriétaires
d'écuries

1 AVANT LE RASSEMBLEMENT

- Prendre connaissance des mesures de biosécurité et des exigences requises.
- **Procéder à la vaccination contre la rhinopneumonie (herpèsvirus) et l'influenza et au test de dépistage de l'AIE.**
- Assurez-vous que le véhicule de transport qui sera utilisé a été nettoyé et désinfecté avant d'être utilisé.
- Vérifier l'état de santé de son cheval avant le départ (inspection visuelle et prise de température).
- Apporter du matériel et des produits de nettoyage / désinfection.

2 PENDANT LE RASSEMBLEMENT

- Vérifier l'état de santé de son cheval.
- Aviser les organisateurs en cas de symptôme(s) de maladie infectieuse : fièvre ($\geq 38,5^{\circ}\text{C}$ ou $101,3^{\circ}\text{F}$), signes respiratoires anormaux, diarrhée, etc.
- Respecter les zones de circulation et les règles établies.
- Apporter son propre matériel et équipement et ne pas le partager avec des participants de bulles (écuries) différentes.

3 AU DÉPART DU SITE DE RASSEMBLEMENT

- Nettoyer et désinfecter les équipements utilisés (pansage, harnachement, seaux, etc), ainsi que les bottes.

1 AU RETOUR DU RASSEMBLEMENT

- Isoler les chevaux ayant participé à un rassemblement et éviter tout contact entre eux et les chevaux résidents pour 2 semaines en suivant les consignes suivantes :
 - Administrer les soins en commençant par les chevaux résidents ;
 - Après avoir soigné des chevaux revenant d'un rassemblement, changer de vêtements, nettoyer vos bottes et laver vos mains avant de soigner des chevaux résidents ;
 - Surveiller quotidiennement l'état de santé des chevaux revenant d'un rassemblement ;
 - Prévenir le propriétaire d'un cheval qui présente de la fièvre et/ou des symptômes de maladies infectieuses et contacter le médecin vétérinaire.

FAIRE LA PROMOTION ET ENCOURAGER :



Fréquent lavage des mains



Éviter les contacts entre chevaux de bulles différentes



Ne pas toucher aux autres chevaux

Pour plus d'informations sur la biosécurité :



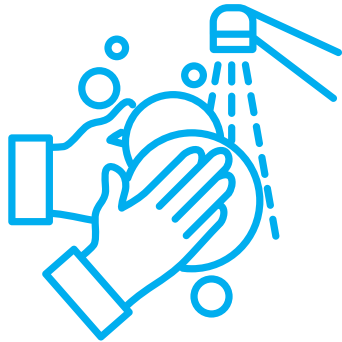
Cheval Québec : Guide de biosécurité



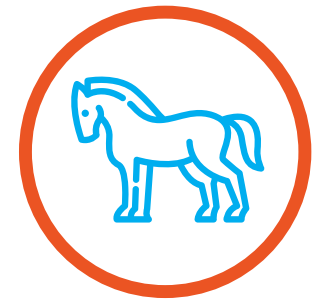
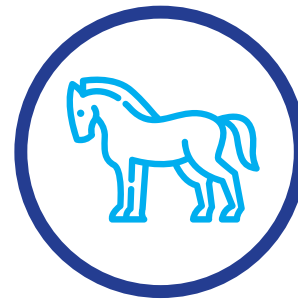
Normes nationales de biosécurité pour les exploitations et sites de rassemblement du secteur équin

Biosécurité

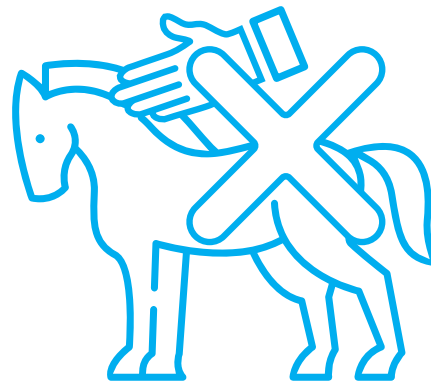
Recommandations lors de rassemblements équestres



Fréquent lavage des mains



Éviter les contacts entre chevaux de bulles différentes



Ne pas toucher aux autres chevaux